

Délibération du Conseil Municipal Ville de Villiers-le-bel

Mis en ligne le : 10/10/2022

Séance ordinaire du vendredí 30 septembre 2022

Nº31/Foncier

Dénomination d'une rue dans le secteur Moscou

Le vendredi 30 septembre 2022, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 22 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire: Mme Véronique CHAINIAU

Présents: M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDELHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Hervé ZILBER, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés: Mme Teresa EVERARD par M. Jean-Louis MARSAC, M. Gourta KECHIT par M. William STEPHAN, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

Absents excusés: M. Jean-Pierre IBORRA, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA

Absent:

M. le Maire rappelle que l'opération de construction de logements collectifs qui sera réalisée sur le secteur Moscou prévoit la requalification de l'actuelle ruelle de Ceinture en une véritable rue desservant notamment l'ilot C de cette opération de la rue Rampont à la rue Demolliens ainsi qu'une confortation de la ruelle des Oulches

M. le Maire rappelle qu'en conséquence, le Conseil Municipal réuni le 14 décembre 2021 a décidé que dorénavant la ruelle de Ceinture sera dénommée rue de Ceinture.

M. le Maire propose qu'il en soit fait de même pour la ruelle des Oulches.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 15 septembre 2022,



Séance du Conseil Municipal du vendredi 30 septembre 2022

DECIDE, conformément au plan joint à la présente délibération, de dénommer rue des Oulches l'actuelle ruelle des Oulches.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote: 0)

La Secrétaire de séance,

Mme Véronique CHAINIAU

Le Maire,

M. Jean-Louis MARSAC

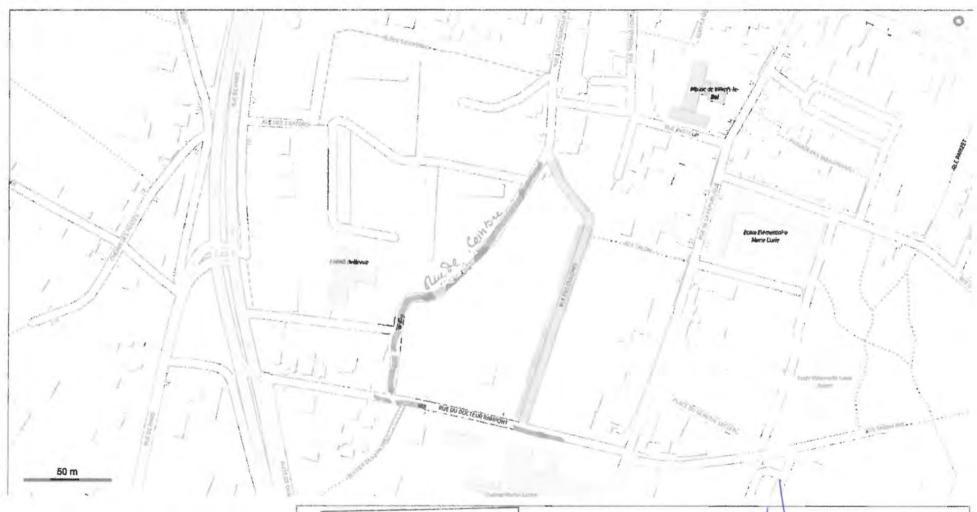
1 0 OCT. 2022

Publication le :

Transmission en Sous-préfecture le : 10 0CT. 2022



Rue des Oulches



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv frimmions largaline

Longitude Latitude:

2° 23' 13" E

49° 00' 24" N

https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales

VU et ANNEXE

à la délibération du Conseil Municipal en date, du

3 0 SEP. 2022

Le Maire de Villiers-le-Bel.

M. Le Maire Jean-Louis MARSAC



1/1